

Marc Jammet  
Conseiller municipal de Mantes la Jolie

## **Conseil municipal du 8 juillet 2013. Équipements publics écoquartier fluvial**

Le programme des équipements publics sur Mantes la Jolie est estimé aujourd'hui à **59 millions d'euros soit .... un siècle de restauration scolaire gratuite pour tous nos enfants.**

Jamais, ni cette somme, ni le détail des équipements n'ont été évoqués dans l'une des soi-disantes réunions de concertation.

Ce n'est pourtant pas anodin.

Et, pour plusieurs raisons :

1. Il n'existe pas de programmation de dépenses pour un tel projet qui n'ait été – au final – très largement dépassé. **En clair : cela va coûter beaucoup plus cher.**
2. Il n'existe pas de financements prévus de l'Etat pour un tel projet qui ait suivi ces augmentations sans qu'il ne soit procédé à un **transfert massif de charges sur les collectivités** territoriales. Dernièrement, je crois même vous avoir entendu protester depuis que le gouvernement n'est plus celui que vous soutenez.
3. Au moment où l'Etat baisse ses dotations aux collectivités territoriales, qui peut penser que département, CAMY, municipalités pourront faire face à ces dépenses supplémentaires sans **augmenter TRES FORTEMENT l'imposition locale ?**
4. Concernant les clauses de commercialisation (**pas de versement des promoteurs avant que 50% des réalisations ne soient vendues**), cela veut dire que, d'une manière ou d'une autre, cela va s'appliquer à ... 6.000 logements !

Je ne reviens pas sur le fond. Je suis contre ce projet et je m'en suis expliqué plusieurs fois ici-même.

Je ne reviens pas sur le fond – pour y rester néanmoins : un tel projet – qu'on soit pour ou contre – qui modifierait durablement notre ville, **on pourrait, on devrait être d'accord sur la nécessité de consulter les Mantais.** Afin qu'ils puissent disposer des informations, se forger par eux-mêmes leur propre opinion.

**Je propose donc de rapporter cette délibération et de suspendre ce projet tant qu'un référendum local n'a pas été organisé.**